

Novatec Solub 21

Référence : FDS_662_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 01/07/2015
Remplace les éditions précédentes

SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Novatec Solub 21

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS
120, rue Jean Jaurès
92300 LEVALLOIS-PERRET

Téléphone : 09 82 55 28 56
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
N'est pas un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Information supplémentaire : Ce produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

2.3 Autres dangers

Conformément à notre expérience et aux informations qui nous ont été fournies, le produit n'a aucun effet nocif s'il est utilisé et manipulé selon les indications données.

Novatec Solub 21

Référence : FDS_662_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 01/07/2015
Remplace les éditions précédentes

SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Sulfate d'ammonium	7783-20-2 231-984-1 01-2119455044- 46-0063		<=100

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- En cas d'inhalation : Repos, air frais, secours médical.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Lors de la manipulation du produit en cours de décomposition
: Eau.
- Moyens d'extinction inappropriés : Mousse. Produit sec. Dioxyde de carbone (CO2). poudre
ABC. Sable.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Décomposition possible au-dessus de 170 °C. Produits de décomposition thermique: Monoxyde d'azote, dioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniaque.

Novatec Solub 21

Référence : FDS_662_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 01/07/2015
Remplace les éditions précédentes

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Le produit n'est pas susceptible d'auto-entretenir et de développer la décomposition thermique (UN S1). Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie doivent être éliminés conformément aux réglementations officielles locales.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Petites quantités : Rincer à l'eau.
Éliminer selon les réglementations en vigueur

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Protéger de toute contamination.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger de la chaleur.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Éviter une exposition directe au soleil.
Tenir à l'écart des matières combustibles.
Protéger de toute contamination.
Protéger de l'humidité (le produit est hygroscopique, possibilité de prise en masse ou désagrégation).

Novatec Solub 21

Référence : FDS_662_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 01/07/2015
Remplace les éditions précédentes

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

DNEL

Sulfate d'ammonium : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: effet systémique
Valeur : 11,67 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: effet systémique
Durée d'exposition: 1 Jour
Valeur : 42,667 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: effet systémique
Durée d'exposition: 1 Jour
Valeur : 6,4 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: effet systémique
Valeur : 1,667 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: effet systémique
Durée d'exposition: 1 Jour
Valeur : 12,8 mg/kg

PNEC

Sulfate d'ammonium : Eau douce
Valeur: 0,312 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,0312 mg/l

Valeur Limite Plafond
Valeur: 0,53 mg/l

Sédiment d'estuaire
Valeur: 0,063 mg/l

Sol
Valeur: 62,6 mg/kg

Novatec Solub 21

Référence : FDS_662_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 01/07/2015
Remplace les éditions précédentes

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.
- Protection des mains : Gants résistant aux produits chimiques (EN 374).
p.ex. caoutchouc nitrile, caoutchouc chloroprène, chlorure de polyvinyle (PVC) entre autres.
- Mesures d'hygiène : Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout. Petites quantités : Rincer à l'eau. Éliminer selon les réglementations en vigueur.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
-

Novatec Solub 21

Référence : FDS_662_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 01/07/2015
Remplace les éditions précédentes

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: cristallisé
Couleur	: divers
Odeur	: très faible
pH	: env.5, Concentration: 100,00 g/l, 20 °C
Point/intervalle de fusion	: 350 °C
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable, Ce produit n'est pas inflammable.
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité	: env.1.760 g/cm ³ , 20 °C
Hydrosolubilité	: env.754 g/l, 20 °C, soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Masse volumique apparente	: env.1.000 kg/m ³
Température d'auto-inflammabilité	: n'est pas auto-inflammable
Décomposition thermique	: env.235 °C, De l'ammoniaque gazeux peut être libéré à des températures élevées.
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non-explosif
Propriétés comburantes	: N'est pas considéré comme une substance oxydante

9.2 Autres informations

Aucune

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Novatec Solub 21

Référence : FDS_662_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 01/07/2015
Remplace les éditions précédentes

Réactions dangereuses : Information supplémentaire: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Substances pour réagie avec les acides, ou avec les bases. Ne pas mélanger avec des substances inflammables, susceptibles d'être oxydées : Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote, ammoniac. Formation d'ammoniaque sur l'action de base.

Novatec Solub 21

Référence : FDS_662_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 01/07/2015
Remplace les éditions précédentes

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit :

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50: 4.250 mg/kg, rat
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: lapin, Résultat: non irritant, OCDE Ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: lapin, Résultat: non irritant, OCDE Ligne directrice 405
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Résultat: non sensibilisant
Mutagénicité sur les cellules germinales	
Génotoxicité in vitro	: Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)
Cancérogénicité	: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Toxicité pour la reproduction	: Pas toxique pour la reproduction
Tératogénicité	: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	: Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	: Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Composants:

Sulfate d'ammonium :

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50: >2.000 mg/kg, rat
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50: >900 mg/l, cochon d'Inde
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50: >2.000 mg/kg, rat
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Résultat: non irritant, OCDE Ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Résultat: non irritant
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	: rat, Oral(e), NOAEL: 256 mg/kg
Toxicité spécifique pour certains organes cibles -	: rat, Par inhalation, NOAEL: 300 mg/kg

Novatec Solub 21

Référence : FDS_662_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 01/07/2015
Remplace les éditions précédentes

exposition répétée

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour le poisson : CL50: 460 - 1.000 mg/l, cyprins dorés, Directive 92/69/CEE, C.1, Toxicité aiguë chez le poisson

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques. : CL50: 129 mg/l, 48 h, Daphnia magna, Essai en statique

Composants:

Sulfate d'ammonium :

Toxicité pour le poisson : CL50: 53 mg/l, 96 h, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques. : CE50: 121,7 mg/l, 48 h, Daphnie

Toxicité pour les algues : CE50: 2.700 mg/l, 18 jours, Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.(Toxicité chronique) : CE10: 3,12 mg/l, 70 jours, donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Le produit fonctionne dans le sol comme engrais et est diminué en quelques semaines.

Composants:

Sulfate d'ammonium :

Biodégradabilité : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

Composants:

Sulfate d'ammonium :

Bioaccumulation : Ne montre pas de bioaccumulation.

Novatec Solub 21

Référence : FDS_662_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 01/07/2015
Remplace les éditions précédentes

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Produit:

Evaluation : Donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. L'introduction en station d'épuration biologique peut entraîner des perturbations du cycle biologique des boues activées en fonction des conditions locales et des concentrations présentes.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Vérifier la réutilisation en agriculture.
Contacter le fabricant.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.4 Groupe d'emballage	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun	Non polluant marin	Aucun

Novatec Solub 21

Référence : FDS_662_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 01/07/2015
Remplace les éditions précédentes

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution particulière (produit non classé au transport).
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non concerné

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique ICPE : Non classé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

A notre connaissance, les substances de ce mélange n'ont pas fait l'objet d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR)

SECTION 16. Autres informations

Cette FDS a été révisée dans sa totalité

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.